

RENCONTRE AVEC UN COUPLE HABITANT LE BOURG DE BRIVES **Le 5 novembre 2024 sur la commune de Brives**

Date et heure : 5 novembre 2024, de 15h00 à 16h00

Lieu : Domicile du couple BD.

Animateurs : Christopher Cosmus, Rachel Griggs et Nicolas Khorsi (GLHD)

Participants : Mme BD., son mari, et un employé municipal (participation spontanée)



En résumé

Dans le cadre du dispositif de concertation préalable volontaire autour du projet agrivoltaïque « Au fil de la Théols », une rencontre a été organisée le 5 novembre 2024 avec Mme BD. et son époux, riverains du bourg de Brives, en présence d'un employé municipal. Cette rencontre visait à recueillir leurs attentes en matière d'insertion paysagère, à mieux comprendre leur sensibilité vis-à-vis du projet et à échanger sur les synergies possibles avec les usages locaux. Les échanges se sont déroulés dans une atmosphère constructive et attentive. Le couple a exprimé un soutien conditionnel au projet, tout en partageant plusieurs propositions concrètes pour valoriser le territoire.

Le déroulé de la rencontre

L'équipe composée de représentants de GLHD (Christopher Cosmus, Rachel Griggs, Nicolas Khorsi) a débuté la rencontre par une présentation synthétique du projet agrivoltaïque et de la démarche de concertation engagée. Un temps a été consacré à l'écoute des attentes spécifiques des riverains et à l'identification de pistes d'aménagement susceptibles d'accompagner au mieux l'intégration du projet dans son environnement naturel et paysager.

Les principaux points abordés

Insertion paysagère et mesures locales

Le couple BD. a exprimé une grande attention portée à la qualité des aménagements végétaux. Ils ont précisé leur préférence pour éviter la plantation de pommiers ou d'autres fruitiers, afin de limiter l'attraction des grands animaux sauvages tels que les sangliers, chevreuils ou cerfs.

Une annonce importante a été faite lors de cette rencontre : le retrait des panneaux photovoltaïques sur une partie de la parcelle la plus proche de leur domicile. Cette décision a été particulièrement bien accueillie et a rassuré les riverains.

Sensibilité à la ressource en eau

Très attachés au patrimoine naturel local, les riverains ont souligné l'importance du Liennet, rivière à truites, ainsi que des sources environnantes, notamment celle située près de la Maison de l'Eau. Ils ont proposé à la municipalité d'installer une échelle millimétrée pour mesurer les hauteurs d'eau, afin de suivre plus précisément l'évolution du niveau des cours d'eau.





Pour eux, la préservation de ces éléments naturels est essentielle, tant pour leur valeur écologique que pour leur importance patrimoniale et paysagère.

Observations sur l'aménagement du territoire

Les riverains ont partagé plusieurs observations sur les aménagements existants et les points d'attention à prendre en compte :

- Les peupliers situés en bord de rivière représentent aujourd'hui un risque, notamment en cas de chute sur la voirie, les ponts ou les lignes électriques. Ils souhaitent toutefois que cette exploitation soit maintenue, sous réserve d'une gestion attentive.
- Ils ont identifié des points de vigilance en matière de patrimoine et de co-visibilité :

Le château à l'entrée de Meunet-Planches, le camp romain sous les parcelles proches du Château d'Eau (relié à la voie de César) et le chemin d'accès pompier reliant le Château d'Eau à la Maison de l'Eau.

Propositions d'aménagement formulées

Le couple BD. a proposé plusieurs pistes d'aménagement permettant de valoriser le cadre de vie et de renforcer l'attractivité locale :

- Installer une **table d'orientation** à l'aire de repos de Meunet-Planches.
- Réhabiliter une **passerelle historique** pour permettre aux vélos et aux piétons de franchir le cours d'eau.
- Créer une **voûte de noyers** le long du chemin menant à la Maison de l'Eau, pour offrir un cheminement ombragé et agréable.
- Planter une **allée de charmes**, en complément d'autres espèces locales comme les chênes, tilleuls ou noyers, afin de structurer l'horizon visible depuis le chemin de la Maison de l'Eau.
- Développer des **boucles de promenade**, au départ de l'ancien pont, avec un circuit autour des peupliers ou via le Château d'Eau.
- Réduire la **vitesse automobile** à proximité immédiate du projet pour favoriser la sécurité de la faune locale.

Suggestions complémentaires

En complément, les riverains ont formulé plusieurs suggestions d'actions en faveur du cadre de vie et du patrimoine naturel :

- Nettoyer et aménager une **zone de baignade et de rencontre** autour de la source située sur la commune de Brives.
- Installer un **panneau en bois cartographiant les chemins communaux**, avec la perspective de connecter ces cheminements vers le site du « Bois des Senteurs ». Ils évoquent également la possibilité d'une collaboration avec la **SAFER** pour la cartographie fine et la préservation des chemins existants.

Conclusion

En conclusion de la rencontre, Mme Bernadette BD. a exprimé son soutien conditionnel au projet en déclarant : « Je ne vais pas bloquer les paysans du coin dans leur projet, seulement si les retombées peuvent être partagées au plus grand nombre, c'est mieux. »

L'équipe de GLHD remercie chaleureusement Mme et M. BD. pour leur accueil, la richesse de leurs échanges et la qualité de leurs propositions, qui viendront nourrir la réflexion sur les mesures d'insertion paysagère et les aménagements du territoire associés au projet agrivoltaïque « Au fil de la Théols ».

